

**Le 8 avril 2010**

## **La Tunisie, un modèle de référence**

- *Evaluation à mi-parcours du programme de coopération entre la Tunisie et l'Unicef*
- *L'Unicef apportera son soutien aux initiatives tunisiennes*

Le bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) à Tunis a organisé, hier, une réunion, consacrée à l'évaluation à mi-parcours du programme de coopération entre la Tunisie et l'Unicef (2007/2011), en présence des représentants du Fonds et de plusieurs organisations non gouvernementales.

Le 6e du type entre la Tunisie et l'Unicef, ce programme a pour objectif de contribuer aux efforts nationaux visant à protéger et à promouvoir les droits des enfants et des jeunes par l'amélioration de la qualité de l'éducation et de leur prise en charge médicale et le développement de leur participation à la vie publique, en accordant toute l'attention requise aux catégories vulnérables.

Mme Bébia Bouhnaq Chihi, ministre des Affaires de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées, a mis en exergue les réalisations accomplies en Tunisie en matière de promotion des droits de l'enfant, à la faveur de la volonté politique du Chef de l'Etat et de sa vision prospective. Elle a passé en revue les principaux mécanismes mis sur pied dans ce sens, s'agissant de la promulgation du Code de protection de l'enfant et de la création du Parlement de l'enfant. La Tunisie a été parmi les premiers pays à ratifier la convention internationale des droits de l'enfant en 1989, a-t-elle rappelé. La ministre a, ensuite, mis en lumière les objectifs du Prix du Président de la République pour les droits de l'enfant, s'agissant, notamment, de donner plus de visibilité au secteur et de mobiliser les différents intervenants.

Elle a souligné aussi le rôle de l'observatoire d'études, d'information, de formation et de documentation sur l'enfant, en tant que levier stratégique pour la promotion du secteur et l'identification des préoccupations des enfants.

### **Assurer le bien-être de tous les enfants**

Mme Bébia Bouhnaq Chihi s'est félicitée de la solidité des relations de coopération établies entre la Tunisie et l'Unicef, soulignant l'engagement à consolider cette coopération pour assurer le bien-être de tous les enfants et consacrer leurs droits dans divers domaines.

De son côté, Mme Marilena Viviani, directrice régionale adjointe du bureau de l'Unicef pour le Moyent-Orient et l'Afrique du Nord, a loué les avancées que la Tunisie a réalisées en matière de promotion des droits de l'enfant, relevant que les indicateurs enregistrés dans ce domaine la font figurer parmi les pays les plus avancés dans la région et en Afrique. "La Tunisie est considérée comme un modèle de référence et disposant d'une expérience unique dans son genre dans la région", a noté Mme Viviani, affirmant que "l'Unicef apportera autant que possible son soutien à ces initiatives".

Elle a exprimé le désir de l'Unicef de consolider la coopération avec la Tunisie autour de thématiques nouvelles et émergentes en lien avec le niveau de développement du pays, notamment dans le domaine du suivi, de la gestion des connaissances et des pratiques sociales. Elle a cité, en particulier, la thématique "Jeunes et adolescents", dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse, initiative du Président Ben Ali adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies.